

DECISION DU BUREAU DU COMITE DIRECTEUR

DU 9 MARS 2026

Depuis quelques jours, nous constatons une recrudescence de matchs arrêtés. Cette situation est insupportable et nous ne pouvons pas accepter cela.

Le bureau du Comité Directeur, réuni ce lundi 9 mars à 20 H a été alerté et a décidé de prendre les mesures suivantes :

1. Le Bureau du Comité Directeur, sur présentation de la Commission de discipline a décidé d'appliquer strictement la lutte contre la violence du paragraphe sanctions disciplinaires prévues dans la rubrique page 153 paragraphe B des Sanctions. En conséquence, toute équipe concernée par un match arrêté se verra infligé un **retrait de points** au classement pouvant être de 2 à 5 points de retrait. La commission de discipline jugera sur rapport des officiels (arbitres, délégués, membres du CD.). En cas de récidive, l'équipe concernée sera **Exclue du championnat**.
2. Le bureau demande aux Présidents, Dirigeants, Responsables de Sécurité d'**appliquer strictement le protocole de la Feuille de Route**. Nous avons en effet constaté que ce protocole n'était pas toujours appliqué, alors qu'il est obligatoire.

AFFICHER LE FEUILLE DE ROUTE C'EST BIEN, L'APPLIQUER C'EST MIEUX !

3. Ces Dispositions sont avec **effet immédiat**, et ce jusqu'à la fin de saison 25/26.

Il est important que tous les acteurs du Football, prennent conscience que nous ne pouvons pas accepter que tous les week-end des matchs soient arrêtés.

Pour le Bureau du Comité Directeur

Arsène MEYER

Président du DLR

